

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AFR 52/004/2006 (Public)

Bulletin n° : 324

ÉFAI

15 décembre 2006

Somalie. Craintes pour les droits humains dans le conflit qui menace

Amnesty International met en garde contre une escalade du conflit en Somalie qui pourrait se traduire par des violations graves et systématiques du droit international humanitaire par toutes les parties. On peut s'attendre à des atteintes graves aux droits fondamentaux des civils, des femmes et des enfants notamment. Le conflit engendrerait aussi inévitablement un nouveau déplacement massif de réfugiés à l'intérieur du pays et en direction des pays voisins.

Amnesty International demande donc instamment de toute urgence à toutes les parties au conflit et à la communauté internationale de faire de la protection des civils, du respect pour les droits humains et de l'accès des civils à l'aide humanitaire d'urgence, des questions de priorité.

Le 6 décembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution autorisant l'envoi d'une force régionale de maintien de la paix en Somalie, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de l'Union africaine (UA). Le mandat de l'IGAD en Somalie (IGASOM), force de maintien de la paix de 8 000 hommes, est principalement de protéger le gouvernement fédéral de transition et de former ses forces de sécurité. Des heurts de plus en plus nombreux se produisent entre l'importante force éthiopienne présente dans le pays qui soutient le gouvernement fédéral de transition et l'Union des tribunaux islamiques. Les tribunaux islamiques ont déclaré qu'ils combattront l'IGASOM, bien que son déploiement ne soit pas prévu avant quelque temps.

Amnesty International, qui a redit que la protection des droits humains doit être prise en compte dans toute résolution du conflit, demande instamment que soit accordée une attention spéciale aux questions humanitaires et relatives aux droits humains urgentes, notamment lors des pourparlers de paix qui doivent reprendre bientôt à Khartoum entre le gouvernement fédéral de transition et les tribunaux islamiques.

Complément d'information

Le gouvernement fédéral de transition a été établi en 2004 après deux années de pourparlers de paix entre factions armées claniques et treize années d'effondrement de l'État. Toutefois, en dépit de la reconnaissance internationale dont il bénéficie, le gouvernement fédéral de transition n'a pas réussi à s'imposer en dehors de sa base, dans la ville de Baidoa. Il est soutenu par une importante force éthiopienne appelée en renfort par le président Abdullahi Yusuf pour défendre les institutions fédérales contre les forces des tribunaux islamiques. En juin, des milices des tribunaux islamiques à Mogadiscio, la capitale, l'ont emporté sur les dirigeants de factions précédemment liées au gouvernement fédéral et ont étendu leur contrôle au centre et au sud de la Somalie.

En octobre, les tribunaux islamiques ont déclaré la *djihad* (guerre sainte) contre les troupes éthiopiennes en Somalie et appelé au retrait de toutes les « forces étrangères » de Somalie. En novembre, le Premier ministre Meles Zenawi a annoncé des préparatifs de guerre contre les tribunaux islamiques. Outre le fait que cela crée de nouveaux obstacles à l'aide humanitaire d'urgence destinée aux victimes des inondations et retarde les projets d'aide internationale à la reconstruction et au développement, l'élargissement du conflit pourrait affecter d'autres pays de la région et réactiver les tensions entre

l'Éthiopie et l'Érythrée, dont les frontières sont toujours sous la surveillance d'observateurs des Nations unies.

Le 29 novembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné l'afflux d'armes entrant en Somalie en quantités toujours plus grandes, en violation de l'embargo sur les armes décrété en 1992. Le groupe de surveillance des Nations unies a signalé des violations par 11 États, dont l'Éthiopie en faveur du gouvernement fédéral de transition et l'Érythrée en soutien aux tribunaux islamiques.

Les tribunaux islamiques qui réclament l'instauration d'un État islamique en Somalie, ont rétabli la paix à Mogadiscio et mis un terme à des années d'atteintes graves aux droits fondamentaux des civils par les factions armées. Les défenseurs somaliens des droits humains s'inquiètent cependant beaucoup de l'impact que pourrait avoir l'interprétation, par les tribunaux, de la loi islamique (*charia*) qui impose d'importantes restrictions aux droits fondamentaux des personnes, aux droits des femmes et à la liberté d'expression.